



## COMMUNIQUÉ

### LE FONDS MUNICIPAL VERT ATTRIBUE 5,5 MILLIONS À LA VILLE DE HINTON POUR SON ÉCO-PARC INDUSTRIEL

**Le 11 octobre 2006, Hinton (Alb.)** – Ken Lesniak, conseiller du comté de Strathcona, représentant la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et Rob Merrifield, député fédéral de Yellowhead, représentant l'honorable Gary Lunn, ministre des Ressources naturelles du Canada, ont annoncé aujourd'hui l'attribution d'une subvention de 3 316 400 \$ et d'un prêt de 2 210 933 \$ du Fonds municipal vert pour la réalisation d'un projet pilote visant à encadrer la planification et la construction de l'éco-parc industriel avant-gardiste de la Ville de Hinton, en Alberta, récemment rebaptisé Innovista Industrial Park.

« La FCM est fière d'appuyer ce projet par l'entremise du Fonds municipal vert, a déclaré le conseiller Ken Lesniak, membre du Conseil national d'administration de la FCM. L'approche intégrée adoptée par la Ville de Hinton à l'égard des infrastructures éco-industrielles et de la construction de bâtiments se traduira par des avantages majeurs du point de vue de l'environnement dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, de eaux usées, des eaux de ruissellement, des déchets solides et des transports. Cette approche réduira également la demande globale de services publics de type courant (électricité, gaz, eau) comparativement aux parcs industriels conventionnels, et stimulera la demande de nouveaux services, notamment d'eau non potable et d'énergie de recharge. »

« Par le biais du Fonds municipal vert, le nouveau gouvernement du Canada montre qu'il tient fermement à la salubrité de l'air, de l'eau et du sol et à des sources d'énergie propres. Il montre également qu'il est déterminé à soutenir les collectivités tout en instaurant de meilleures pratiques de reddition de comptes et de transparence, a dit le député Rob Merrifield. Les partenaires qui investissent dans des projets fondés sur des études de faisabilité du FMV, des essais sur le terrain et des projets pilotes peuvent être confiants que l'argent des contribuables sera dépensé avec efficacité et efficience. »

La Ville de Hinton agira à titre de promoteur immobilier et construira les infrastructures municipales vertes pour l'éco-parc industriel d'une superficie totale d'un peu plus de 42 hectares. La municipalité répartira l'aménagement en trois phases, et a entrepris la phase I comportant la vente d'environ 16 hectares. Dans le cadre du projet, la Ville a élaboré la première désignation de zonage exclusivement éco-industriel au Canada. Elle a aussi élaboré des lignes directrices pour s'assurer que les acheteurs utiliseront les terrains efficacement et en protégeront les caractéristiques naturelles, en construisant des installations conformes à la notion d'éco-parc industriel qui s'harmoniseront à ses infrastructures vertes et auront une empreinte écologique réduite.

« Nous estimons que, par rapport à l'aménagement d'un parc industriel conventionnel, l'approche écologique adoptée par Hinton réduira les émissions de gaz à effet de serre de plus de 15 000 tonnes métriques en équivalent CO<sub>2</sub> par année, a dit Glenn Taylor, maire de la Ville de Hinton. L'intégration au parc d'une centrale de cogénération alimentée aux déchets de bois devrait permettre une réduction annuelle de plus de 4000 tonnes en équivalent CO<sub>2</sub>. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités de 550 millions de dollars afin d'établir et de gérer le Fonds municipal vert (FMV). Le Fonds appuie les

partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé en vue d'atteindre de nouvelles normes de qualité de l'air, de l'eau, du sol et d'amélioration en matière de protection du climat.

*La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. La FCM est vouée à améliorer la qualité de vie dans toutes les collectivités en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

Renseignements :

Bernie Kreiner  
Directeur général  
Ville de Hinton (Alb.)  
Tél. : 780-865-6003  
Courriel : [bkreiner@hinton.ca](mailto:bkreiner@hinton.ca)

Tammy Powell  
Gestionnaire immobilier et chef de projet  
Ville de Hinton (Alb.)  
Tél. : 780-865-6030  
Cell : 780-740-1724  
Courriel : [tpowell@hinton.ca](mailto:tpowell@hinton.ca)

Lucille Hodgins  
Gestionnaire, Relations avec les collectivités  
Fonds municipal vert  
Centre pour le développement des collectivités viables  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613-241-5221, poste 299  
Cell. : 613-447-0051  
Télé. : 613-244-1515  
Courriel : [lhodgins@fcm.ca](mailto:lhodgins@fcm.ca)

Kathleen Olson  
Directrice intérimaire des Communications  
Cabinet du ministre  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613-996-2007  
Télé. : 613-943-0663  
Courriel : [Kathleen.Olson@nrcan-rncan.gc.ca](mailto:Kathleen.Olson@nrcan-rncan.gc.ca)

Pour de l'information sur la Ville de Hinton, Alberta, veuillez consulter le [www.town.hinton.ab.ca](http://www.town.hinton.ab.ca)

Pour de l'information sur le Fonds municipal vert, y compris sur les différents projets et études approuvés, veuillez consulter le [www.collectivitesviables.fcm.ca](http://www.collectivitesviables.fcm.ca)

Pour de l'information sur la Fédération canadienne des municipalités, veuillez consulter le [www.fcm.ca](http://www.fcm.ca)

Pour de l'information sur Ressources naturelles Canada, veuillez consulter le [www.nrcan-rncan.gc.ca](http://www.nrcan-rncan.gc.ca)

Pour de l'information sur Environnement Canada, veuillez consulter le [www.ec.gc.ca/](http://www.ec.gc.ca/)